



**Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Desbiens, tenue dans la salle de délibération du conseil, le lundi 23 mars 2026, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur le maire Maxim Lavoie.**

Étaient présents(es) : Le maire : Maxim Lavoie  
Les conseillers : Marc Fortin  
Jacob Allard  
Jean-Rock Deschênes  
Roger St-Gelais  
Suzie Gervais  
Audrey Lavoie

Également présent : Mathieu Simard, Greffier trésorier

**Ouverture de la séance**

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte. Tous les membres du conseil étant présents, ceux-ci renoncent unanimement à l'avis de convocation et consentent à la tenue de la séance extraordinaire.

**1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**14-03-26**

La lecture de l'ordre du jour est faite.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion Règlement 419-26 modifiant le règlement de taxation 418-25
3. Période de questions
4. Clôture de la séance

Il est proposé par Marc Fortin, appuyé par Audrey Lavoie et il est résolu l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**2 – Avis de motion du projet de règlement 419-26 modifiant le règlement de taxation 418-25**

AVIS DE MOTION

M. Marc Fortin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 419-26 modifiant le règlement numéro 418-25.

Une dispense de lecture est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

M. Marc Fortin dépose le projet de règlement numéro 419-26 modifiant le règlement numéro 418-25.

**3 – Période de questions**

Aucune question

**4 – Levée de la séance**

À 19h00 Suzie Gervais propose la levée de l'assemblée.

\_\_\_\_\_  
Maxim Lavoie, Agr  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mathieu Simard  
Directeur général



Greffier trésorier